

POURQUOI VOTER LES LISTES APPEL CITOYEN?

L'APPEL CITOYEN SE DISTINGUE DES PARTIS TRADITIONNELS DE TROIS MANIÈRES, QUI SONT SES FORCES :



Il est ouvert à chacun-e qui partage ses sept valeurs fondamentales :

- liberté
- respect
- cohésion
- ouverture
- justice
- innovation
- développement durable



Il respecte la liberté d'opinion de chacun-e de ses adhérents



Il est éphémère, limité au temps de la révision de la Constitution valaisanne.

 **APPEL
CITOYEN**

Les sept bonnes raisons de choisir les listes Appel Citoyen (AC)

- 1. L'AC = réponse à la volonté des Valaisannes et des Valaisans**
Le 4 mars 2018, le peuple valaisan a voté à 72.8% en faveur de la révision totale de la constitution cantonale à 61.6.% il en a confié la mission à une Constituante. L'AC en tire toute sa légitimité.
- 2. L'AC = plus-value pour la démocratie**
L'AC assure une meilleure représentation, pluraliste, non partisane en proposant au Valais des candidat-e-s aux valeurs humanistes, sans idéologie partisane.
- 3. L'AC = mouvement innovant, authentique et altruiste**
L'AC innove en s'imposant des critères de représentation (sexe, âge, régions) pour les listes électorales, signe de son attachement à un ambitieux idéal démocratique. Ses candidat-e-s font preuve d'un engagement authentique et altruiste, limité à la durée de la révision de la Constitution.
- 4. L'AC = option utile**
Une partie des Valaisan-nes se sent à l'étroit dans les partis, ou bien s'en tient à l'écart. L'AC offre un espace à toute personne désireuse de participer à la vie publique.
- 5. L'AC = vision homogène sur le fond, plurielle sur les modalités**
L'AC se fonde sur des valeurs communes et des lignes de force transparentes. Sa plus-value démocratique réside dans la liberté laissée à ses membres pour la mise en œuvre des sept valeurs. Les partis traditionnels évoluent différemment; en ouvrant leurs listes respectives aux candidat-e-s hors partis, ils leur garantissent une liberté de l'exercice de leur mandat. Mal venu donc de reprocher à l'AC de laisser une liberté de vote qu'eux-mêmes s'engagent à respecter dans leurs formations.
- 6. L'AC = gage de sincérité et garantie d'indépendance**
L'AC présente des candidat-e-s pour l'exercice de révision, sans plan de carrière et permet à des personnalités de contribuer sans arrière-pensée à la Constituante. Pas d'attitude électoraliste en vue de réélection ni d'allégeance à un appareil: la conduite des représentant-e-s de l'AC est dictée par leur conscience et par les valeurs du mouvement. De plus, les candidat-e-s s'engagent dans une élection risquée, authentique, gage de sincérité et d'indépendance, voire d'idéalisme!
- 7. L'AC = force et offre nouvelles et complémentaires**
L'AC enrichit le choix démocratique d'une force et offre nouvelles et complémentaires, comme exprimé par le vote du 4 mars. Le peuple valaisan ne fera donc pas preuve d'audace, mais bien de cohérence en abandonnant ses réflexes partisans pour voter les listes de l'AC et permettre au mouvement d'atteindre l'exigence quorum de 8%!

www.appelcitoyen.ch